



Femmes dans l'Emploi Informel :
Globalisation et Organisation



Objet

L'objet de cette note technique est d'orienter les services de nettoyage urbain et les agences responsables, ainsi que les entreprises sous-traitantes et les récupératrice·eur·s de matériaux du secteur informel qui travaillent auprès des centres¹ de tri des déchets solides. Plus précisément, il fournit des lignes directrices sur la manière dont les récupératrice·eur·s doivent se protéger contre l'exposition à la maladie à coronavirus (COVID-19) qui est liée à leur travail de collecte de déchets.

Raison d'être

Comme chacun le sait, le monde vit une nouvelle réalité depuis décembre 2019, suite au déclenchement d'un coronavirus connu également sous le nom de COVID-19. Ce virus (et la maladie qui en résulte) est hautement transmissible par les gouttelettes (projetées lorsqu'une personne qui en est atteinte éternue ou tousse) et se propage par le contact avec des surfaces, des matériaux et des objets contaminés. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'a déclaré une pandémie mondiale.

Le virus provoque une maladie respiratoire qui, dans la plupart des cas, n'entraîne pas de maladie grave chez les patients. Cependant, chez certaines personnes, il se développe le cas le plus grave de la maladie qui nécessite des soins hospitaliers.

Nous tenons à souligner que les travailleuse·eur·s engagés dans la collecte et le tri des déchets sont réputés extrêmement vulnérables à la contamination par ce virus. Les recommandations qui suivent, élaborées par l'Université

¹ La sécurité des récupératrice·eur·s de dépotoir et de rue sera abordée dans une note séparée.

de Brasilia, avec WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation) et WWOSH (Waste Workers Occupational Safety and Health), vont dans ce sens en s'adressant aux instances organisatrices des personnes fournisseurs de services d'assainissement urbain et chargés de la collecte et du tri des matériaux recyclables.

Fondées sur des documents émanant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de la Solid Waste Association of North America (SWANA), les recommandations proposées ont également pris en compte les recommandations du Mouvement national des récupérateurs de matériaux recyclables au Brésil (MNCR). Cela dit, il convient de noter que les particularités locales de l'épidémie et la nature des services de gestion des déchets solides fournis dans chaque contexte doivent être prises en compte lorsque ces recommandations sont adoptées.

Recommandations :

À l'intention des travailleuse·eur·s :

- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou au gel à base d'alcool. Vous devriez le faire toujours au début de la journée de travail, à intervalles réguliers, après avoir enlevé les gants, avant et après les repas, après la consommation du tabac ou l'utilisation des toilettes, au sortir des transports publics et après avoir touché des objets d'usage collectif tels que les poignées de porte, les rampes, les mains-courantes et autres.
 - Ne saluez pas autrui par des poignées de main, des embrassades ou des baisers.
 - Couvrez votre bouche et votre nez du creux de votre coude ou avec un mouchoir en papier (ou du papier hygiénique) lorsque vous toussiez ou éternuez, puis mettez-le immédiatement au rebut.
 - Ne partagez pas des objets personnels comme les lunettes, les couverts et les brosses à dents.
 - Ne touchez jamais votre visage avec la main ou le gant (en particulier votre bouche, votre nez et vos yeux) à moins que vos mains ne soient propres.
 - Pendant que vous travaillez, et si toutes les conditions suivantes s'appliquent, envisagez de porter un masque :
 - Vous êtes exposé(e)s à la poussière ou à l'air provenant des déchets et/ou vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes pendant le travail.
 - Le masque crée une couche autour de votre visage.
 - Vous prenez soin de ne jamais toucher l'avant du masque.
 - Vous mettez et enlèvez toujours le masque en vous servant des courroies d'oreille.
 - Vous vous lavez les mains au savon ou au désinfectant (pour les mains) avant de toucher et après avoir touché le masque.
 - Vous pouvez mettre le masque au rebut après usage.
 - Vous pouvez remplacer le masque lorsqu'il est mouillé.
- Ne portez pas de masque :
 - Si vous ne pouvez pas vous débarrasser du masque après usage.
 - S'il y a un risque que le masque ait été contaminé, auquel cas jetez-le.
 - Attachez les cheveux en arrière pour éviter la contamination du visage.
 - Faites savoir aux travailleuse·eur·s, en le leur indiquant, que les matériaux récupérés et triés peuvent être contaminés par le virus. D'après des études actuelles, la maladie à coronavirus peut survivre sur des matériaux, tels que l'aluminium (2 à 8 heures), le verre (jusqu'à 4 jours), le papier (4 à 5 jours), le plastique (jusqu'à 5 jours), l'acier (jusqu'à 48 heures). Par conséquent, les matériaux doivent toujours être considérés comme étant contaminés par le virus.
 - Ne mettez pas les gants souillés dans votre poche, mais dans un sac en plastique de préférence, une fois les avoir retirés.
 - Lavez-vous soigneusement les mains avant de toucher autrui ou des objets d'usage courant une fois rentré(e)s chez vous.
 - Lors de la collecte des déchets, évitez de vous exposer aux émanations des déchets comme l'air qui se dégage au compactage du camion.
 - Veillez à ce que tous les lieux de travail soient ventilés.
 - En cas de doute sur votre santé ou votre sécurité, avant de vous rendre à un service de santé, utilisez le canal de communication que le gouvernement a mis à votre disposition dans le district fédéral.
 - Conseillez à vos collègues qui présentent des symptômes, même légers, de rester chez elles et chez eux et de protéger les autres contre la transmission.
 - Les patients âgés, hypertendus, diabétiques et immunodéprimés sont plus à risque d'être atteints des cas les plus graves de la maladie et devraient être conseillés de rester chez eux pour éviter l'infection.

Pour le lieu de travail :

- Mettez à disposition du savon/savon liquide pour le lavage fréquent des mains.
- Nettoyez fréquemment (à l'alcool à 70 % ou à l'hypochlorite à 1 %) les objets d'usage collectif, tels que les mains-courantes, les tables, les salles de bain, les poignées de porte, les poignées de maintien des véhicules de transport et de travail et la salle de repos.
- Faites savoir à tous les travailleuse-eur-s que les matériaux récupérés et triés peuvent être contaminés par le virus et que, d'après des études actuelles, la maladie à coronavirus peut survivre sur des matériaux, tels que l'aluminium (2 à 8 heures), le verre (jusqu'à 4 jours), le papier (4 à 5 jours), le plastique (jusqu'à 5 jours), l'acier (jusqu'à 48 heures). Par conséquent, les matériaux doivent toujours être considérés comme contaminés.
- Veillez à ce que les lieux et environs soient soit ventilés.

Pour les travailleuse-eur-s ayant des symptômes de la maladie :

- Conseillez aux travailleuse-eur-s de ne pas venir au travail si elles ou eux, un membre de leur famille ou une personne avec laquelle elles ou ils sont entrés en contact, présentent des symptômes (fièvre, toux, éternuements ou essoufflement).
- Faites savoir aux patients que les matériaux peuvent être contaminés par le virus et que, d'après des études actuelles, le coronavirus peut survivre sur des matériaux, tels que l'aluminium (2 à 8 heures), le verre (jusqu'à 4 jours), le papier (4 à 5 jours), le plastique (jusqu'à 5 jours), l'acier (jusqu'à 48 heures). De ce fait, il est important d'éliminer soigneusement et correctement tout ce que le patient met au rebut.
- Évitez de partager les serviettes de toilette, les taies d'oreiller et autres objets d'usage courant.
- Veillez à ce que les lieux et environs soient ventilés.
- Sachez que les patients âgés, hypertendus, diabétiques et immunodéprimés sont plus susceptibles de contracter les formes les plus graves de la maladie. Dès lors, conseillez aux travailleuse-eur-s ayant un tel profil de rester chez elles ou chez eux et de se faire soigner le plus rapidement possible.

À l'intention des gestionnaires :

- Nous recommandons à ce que les récupérateur-eur-s de matériaux sous contrat auprès des municipalités, qui doivent rester chez eux du fait qu'elles ou ils sont malades, ont un(e) malade à la maison, sont des personnes (âgées, diabétiques, hypertendues) à risque de contracter une maladie grave ou qui doivent s'occuper de jeunes enfants, perçoivent une indemnité financière. En outre, celles et ceux qui ne disposent pas de contrat doivent bénéficier d'une bourse sociale.
- Guidez les patients soignés à domicile en ce qui concerne l'élimination des déchets contaminés.

À propos des déchets ménagers sanitaires et des camions à ordures

Le coronavirus humain étant résilient sur les surfaces, pouvant vivre jusqu'à 9 jours sur des surfaces inertes (selon Kampf et al, 2020), et vu sa capacité à se transmettre facilement entre personnes, des mesures d'hygiène minutieuses sont nécessaires.

Dans le cas de patients infectieux en quarantaine à domicile, et alors que ces derniers sont susceptibles de produire des déchets solides infectés, déchets qui seront mis à la collecte, à l'insu du collecteur, vu qu'il n'est pas possible de savoir dans quels ménages vivent les personnes infectées, il est recommandé aux collecteurs de se désinfecter les mains régulièrement (au moins toutes les 20 minutes).

Si le camion à ordures est équipé d'un système de compactage, il est recommandé aux collectrice.eur.s de se tenir à 6 m du camion, distance minimale, pendant le compactage, car le processus fait que l'air se dégage des déchets et se répand dans l'environnement. Au pire, il peut générer un flux d'air chargé de virus viable, comme cela se produit lorsqu'on éternue, mais avec une concentration de pathogènes potentiellement plus faible (selon Doremalen et al., 2020).

Dans certaines villes d'Amérique latine, les autorités recommandent de ne pas utiliser de véhicules n'ayant pas une surface d'un mètre carré par personne. Il est recommandé de désinfecter l'intérieur des cabines et des pelles au moyen d'un système de brouillard désinfectant, au changement de quart de travail, puisque les camions sont généralement utilisés par plus d'une personne.

Auteurs et Institutions collaboratrices

Institutions collaboratrices

Université de Brasília (Programme d'extension Pare, Pense, Descarte [Arrêtez, réfléchissez, éliminez] et le Groupe de recherche sur l'accès aux médicaments et l'utilisation responsable - Amur) et WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation) – Projet Cuidar Brésil

Appui : Observatoire du recyclage solidaire et intégrateur (ORIS)

Auteurs

Vanessa Cruvinel - Université de Brasília (Département de santé collective); MA et PhD en sciences de la santé; coordonnatrice du programme « Pare, Pense, Descarte »; coordonnatrice du programme Santé au travail sans frontières, Comité de sécurité et de santé au travail des travailleurs des déchets

Dayani Galato - Université de Brasília (Département de pharmacologie); MA et PhD en chimie; membre du programme « Pare, Pense, Descarte »; membre du programme Santé au travail sans frontières, Comité de sécurité et de santé au travail des travailleurs des déchets

Letícia Soares - Doctorante en sciences et technologies de la santé, maîtrise en sciences et technologies de la santé

Mariel Umaña - Université de Brasília, candidate à la maîtrise en technologies de la santé PPGCTS

Sonia Dias - WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation), doctorat en sciences politiques, spécialiste du secteur des déchets, Université de Kitakyushu (Japon); membre du programme Santé au travail sans frontières, Comité de sécurité et de santé au travail des travailleurs des déchets; projet Cuidar (WIEGO)

Marcos Mol - MA et PhD, Sanitation et Environnement, chercheur à la Fondation pour la santé (FUNED); membre du COPAGRESS, Comité permanent de la Commission sur les déchets sanitaires, conseiller scientifique auprès du projet Cuidar (WIEGO)

À propos de WIEGO : Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO) est un réseau mondial qui se mobilise pour améliorer le statut des travailleurs pauvres de l'économie informelle, en particulier celui des femmes. Nous estimons que tous les travailleurs et travailleuses devraient bénéficier de possibilités économiques et de droits égaux. WIEGO favorise le changement par le moyen d'autonomiser leurs organisations, élargir la base de connaissance de l'économie informelle et influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez francais.wiego.org

